

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE
L'INSTITUT CITOYEN DE RECHERCHE ET DE PREVENTION EN SANTE
ENVIRONNEMENTALE

tenue le 26 avril 2023 à Machecoul-Saint-Même

COMPTE-RENDU

Étaient présents

A titre individuel

Gildas ALLAIS, Nathalie ARDON, Anne-Sophie AVERTY, Matilda CHANTREAU, Bruno CLAVIER, Magali DENIS, Cécile GHIER, Laurence HUC, Jean-Marie MONIER, Stéphanie POUSSIN, Françoise REDINI, Valérie ROUSSEAU, Pierre SOUVET (visio), Annie THEBAUD-MONY, Marie THIBAUD

Au titre d'élu.e.s et de représentant.e.s des collectivités

Delphine FAVREAU – Directrice Solidarité et Santé / CCAS de Machecoul-Saint-Même

Karine FOUQUET – Conseillère départementale de Loire Atlantique

Claire HUGUES – Vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire

Sandrine JOSSO (visio) – Députée de Loire Atlantique

Valérie TRICHET – Adjointe à la municipalité de Machecoul-Saint-Même

Au titre de représentant.e.s des services de l'État

Chantal GLOAGUEN – Directrice déléguée Santé Environnement / ARS Pays de la Loire

En qualité d'invités et d'intervenants

Philippe CHAMARET – animateur de la réunion

Jean-François CORTY – Réalisateur

Valéry GAILLARD – Réalisateur

Excusés

Yannick HAURY – Député de Loire Atlantique

Matthieu GORIAUX – Chercheur

Lilian JAN-SORO – Chercheuse

Catherine KELLER – Chercheuse

Yannick VAUGRENARD – Sénateur de Loire Atlantique

Henri WORTHAM – Chercheur

Ordre du jour

1. Echanges autour du projet d'Institut
2. Approbation des statuts de l'association
3. Désignation des mandataires

1. Echanges autour du projet d'Institut

Philippe CHAMARET

Cette assemblée générale constitutive de l'Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale est l'aboutissement d'un travail de réflexion mené pendant 2 ans par le collectif Stop aux Cancers de nos Enfants (SCE), épaulé par l'Institut Ecocitoyen qui a animé et apporté son expérience, voire son expertise développée depuis 13 ans à Fos-sur-Mer.

Il s'agissait de définir les fonctions, l'architecture et les partenariats nécessaires à la création de cet Institut, en se fondant sur le même modèle, et selon les mêmes principes que celui de Fos : une action participative et collégiale pour identifier les questions en santé environnementale, l'assurance d'une prise en compte de ces questions d'où qu'elles viennent, un partenariat avec des centres de recherche afin de développer la connaissance adaptée à ces besoins de connaissance pour prendre une décision politique éclairée et assise sur une expertise précise et légitime.

Ce fonctionnement collégial se fonde également sur une participation citoyenne forte, de façon à faire remonter non seulement une donnée de terrain, mais aussi le témoignage de la vie locale.

Ces deux ans de travaux signent la création d'un Institut doué de maturité, qui n'est pas le copier-coller d'un autre, mais bien le résultat d'une réflexion de fond, qui aura vocation à s'affiner dans les mois et les années qui viennent.

Pour laisser la place aux échanges, il convient de souligner que Yannick VAUGRENARD, qui s'excuse de ne pas avoir pu être présent ce jour est particulièrement intéressé et impliqué dans les questions de santé environnementales. M. VAUGRENARD suit de très près ce qu'il se passe à St Nazaire, et notamment en ce qui concerne l'étude de zone. Il a permis un rendez-vous au ministère de la santé. Remerciement pour la présence de l'ARS aujourd'hui, dont la participation est cruciale pour la collecte des données de santé et leur analyse.

Sandrine JOSSO

Très heureuse de participer à cet événement espéré, qui se concrétise aujourd'hui. J'étais à Fos-sur-Mer il y a un an à peu près à la même période pour découvrir l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions, qui existe depuis longtemps. Les questions de santé environnementale devraient être prises en compte de façon plus sérieuse et plus efficace dans les politiques publiques. J'ai commis un rapport sur les XXX des politiques publiques en SE suite à ma participation au comité de suivi de l'étude sur les clusters de cancers pédiatriques à Sainte Pazanne. Ce rapport fait suite aux constats de défaillance au sein de ce comité de suivi que j'ai demandé l'ouverture d'une commission d'enquête dont le but était d'améliorer la prise en compte par les politiques publiques de ces pathologies qui se développent, et qui ont un lien avec notre environnement. On ne peut pas fermer les yeux sur ces sujets, il va de soi que ce que vous faites est déterminant. Agnes Firmin LE BODO, ministre en charge du dossier, est encline à soutenir toutes ces démarches qui vont dans le sens de l'histoire. Vous pouvez compter sur mon soutien et sur celui d'autres parlementaires, qui sont mobilisés. Votre travail de terrain, aussi bien territorial que national, fait en sorte que cela devienne une question de santé publique. Bravo à toutes les personnes qui sont autour de la table. Je souhaite réussite, que cette aventure soit la meilleure, la plus efficace possible, et la plus satisfaisante pour nous tous.

Rq : S. JOSSO a permis de rencontrer Anne Cécile VIOLLAND, présidente du Groupe Santé Environnement, très attentive à la création de cet Institut

Yannick AURY

Je me réjouis de cet institut de recherche en santé environnementale et de ses missions de sensibilisation, de prévention, d'information et de protection. Je suis investi à l'Assemblée Nationale dans un cadre de vice-présidence du nouveau groupe d'étude en santé environnementale, et aussi sur une nouvelle mission d'information créée sur la qualité de l'eau. Tous ces sujets sont en lien avec les missions de l'Institut, je serai à votre disposition pour faciliter les auditions et les partages d'information.

Claire HUGUES

Les actions du collectif et le sujet que vous portez appellent notre sensibilité, et d'abord celle de la Présidente de Région Christelle MORANCAIS. Après avoir rencontré le collectif SCE dans un travail préliminaire, elle avait pu partager ce sujet avec la ministre POMPILI, l'ARS et certains médecins. Elle a mandaté Valérie RABIOT, en charge du plan santé, sur les accompagnements « recherche », et moi-même, sur une action de proximité avec le collectif et le futur Institut. Je rappelle et salue le fort écosystème qui existe dans les Pays de la Loire, mobilisé sur la cancérologie, en particulier sur le cancer des enfants. Le lien est immédiat, et appelle un lien indirect de la Région, qui soutient un nombre important de projets de recherche dans ce domaine. Sans contribuer directement au fonctionnement de l'Institut en termes de charges de fonctionnement directes, l'idée est de pouvoir faire le pont entre l'Institut, les acteurs de la recherche pour veiller à l'articulation des travaux, et au soutien des projets qui seront portés. Une réflexion est à mettre en œuvre pour réfléchir comment la mise en place des projets de l'Institut peut être mise en lien avec la branche « santé environnementale » créée au sein de l'ORS. La question à se poser est : comment, chacun dans sa compétence, peut apporter sa pierre à l'édifice. Je répète l'importance pour la présidente de la Région d'être présent au sein de l'Institut.

Karine FOUQUET

Je me réjouis d'être présente à cette AG constitutive. Le département de Loire Atlantique soutient la création de l'Institut de Recherche en Santé Environnementale, avec un financement voté par les élus de la majorité de 60 000 € par an sur 3 ans. Depuis 2019, on ne peut pas être insensible aux travaux que vous menez et à la détermination que vous démontrez pour traiter ce sujet. Ce soutien est pour nous conséquent, et il tient compte du sérieux de la démarche et qui fait suite à différentes rencontres avec le président Michel MENARD et la vice-présidente Chloé GIRARDOT MOITIE. Cette aide a vocation à aider le lancement de l'Institut et son programme d'actions dès 2023, à mobiliser les chercheurs et débiter les premières études. On tient compte également du temps de la recherche en se projetant sur 3 ans. Il est important pour le Département de comprendre les raisons de ces cas groupés de cancers pédiatriques, et d'accompagner l'Institut à aller plus loin, à investiguer différemment, de donner la capacité d'agir aux citoyens, la participation citoyenne étant l'une de nos trois lignes directrices. Au delà de cet aspect financier, le Département pourra également mettre à la disposition de l'Institut tout un ensemble de données sur la qualité de l'eau, des sols, ce qui engage un autre travail à faire collectivement. Je souhaite enfin vous féliciter pour cette mobilisation, pour votre détermination sur cette question de santé publique, et me réjouir pour ce lancement de l'Institut. Personnellement, je le ressens comme l'une des plus grandes fiertés dans mon mandat d'élue.

Valérie TRICHET-MIGNE

Je souhaite vous assurer de l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale de Machecoul Saint Même, toutes tendances confondues. Cette municipalité se développe et veut soutenir le concept d'engagement de citoyens, dans une démarche encadrée par des scientifiques, à la base de l'analyse des données, mais aussi avec un comité scientifique indépendant. Lors de notre première rencontre, vous aviez transmis le dossier et l'expérience de l'Institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer, ce qui nous a immédiatement convaincu. Il s'agit d'une recherche en santé environnementale, qui nous concerne tous largement, qui part pour notre territoire du sujet des cancers pédiatriques, mais qui aborde l'ensemble du risque toxicologique,

notamment dans le développement de l'enfant, avec des problématiques de retard qui peuvent être fréquentes. Il faut toujours avoir à l'esprit que le cancer est la résultante d'un ensemble de facteurs. L'équipe municipale est donc de tout coeur avec l'Institut, en proposant un espace de travail, et en restant ouvert à participer, à développer en fonction des besoins.

Chantal GLOAGUEN

En 2018, l'ARS a participé au comité de suivi pour la gestion des signalements de cas de cancers pédiatriques. Les résultats des investigations ont affirmé l'existence d'un cluster, mais les investigations environnementales n'ont pas permis de mettre en évidence de caractère atypique. Les connaissances en santé environnementale sont cependant très parcellaires, et leur développement ne rentre pas dans les missions de l'ARS, qui est davantage dans la gestion. Mais le champ de connaissance à acquérir en santé environnementale est immense. L'actualité que l'on peut découvrir régulièrement dans les médias illustre pleinement la question. L'ARS a également soutenu la mise en place d'un contrat local de santé avec un volet particulièrement développé sur la « santé environnement » sur l'agglomération de Pornic. L'ARS salue la ténacité, la constance des membres du collectif, ainsi que les initiatives qui sont prises avec les chercheurs pour améliorer les connaissances dans le champ de la santé environnementale. Elle participera aux travaux. En revanche, l'ARS n'a pas vocation à administrer une association telle que l'Institut, ce qui ne remet pas en cause la participation de l'ARS aux travaux qui seront déployés, ainsi qu'à la mise à disposition de données.

Philippe CHAMARET : cette position est cohérente avec celle de l'ARS et de la DREAL PACA qui, il y a 13 ans, ont indiqué qu'elles ne pouvaient pas participer au conseil d'administration de l'Institut Ecocitoyen. Cependant, il est crucial, dans la démarche entreprise aujourd'hui, d'assurer un lien fort avec tous les acteurs, notamment les services de l'État. L'Institut pourrait ainsi inviter les administrations aux réunions du CA, afin de permettre un échange direct entre les différents collègues, et de discuter du sens et des besoins de l'expertise.

Pierre SOUVET – Président de l'Association Santé Environnement France

Le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales montre qu'en matière de santé environnementale, ce sont les collectivités territoriales qui contribuent le plus – au moins 2/3 des 6 milliards de budget par an sur les 307 milliards de dépenses générales de santé. Je souhaite les remercier ici de leur engagement. En tant que cardiologue, je souhaite également témoigner de l'importance de l'aspect multifactoriel des maladies qui seront étudiées dans le secteur.

Annie THEBAUD-MONY – Directrice de Recherche INSERM

Le travail fait par le collectif SCE débouche sur une initiative remarquable, car on sait toutes les difficultés qu'ils ont dû affronter : une vraie inquiétude de parents vis-à-vis de leurs enfants, mais plus largement de citoyens par rapport à la santé d'un territoire. Le travail réalisé par le collectif est un recensement de choses que l'on connaît. Ce n'est pas une nouvelle entité pour lesquelles on n'aurait pas les réponses. On a là un ensemble de polluants identifiés par les parents, par les citoyens, sur un territoire. Un des défis à relever par l'Institut est d'identifier là où il manque des informations, de trouver les moyens pour les rechercher, puis de faire pression sur les services de l'État, sur les décideurs, sur les industriels, pour que les choses changent. L'Institut Ecocitoyen dans le bassin de Fos est aussi parti de cette démarche là. On est ici dans une situation où on sait beaucoup de choses et, comme dans les cancers professionnels sur lesquels j'ai beaucoup travaillé, on est confronté au maintien de situations de négligence sur la maîtrise des pollutions, que ce soit à l'intérieur des usines ou à l'extérieur. Il faut qu'on puisse avoir le rapprochement entre un travail citoyen et un travail scientifique, afin de déboucher sur des préconisations précises. A la fois en tant que chercheur et citoyenne, je me réjouis d'être dans le conseil d'administration de l'Institut.

Françoise REDINI – Directrice de recherche INSERM

Les chercheurs ne sont pas que scientifiques dans la vie. Ils et elles sont citoyen.nes. Il y a une vraie prise de conscience, et la création de cet Institut aujourd'hui n'arrive pas par hasard. On est arrivés à un moment où il y a une convergence de prise de conscience de différents milieux. Des études vont être accompagnées dans le cadre d'appels d'offre sur des création de centres de recherche d'excellence en pédiatrie (3 en France), avec pour sujet : santé environnementale et oncopédiatrie. Cela caractérise le grand ouest. Longue vie à l'Institut. Le pouvoir de l'affirmation citoyenne permet de prioriser les questions de recherche et de financement.

Marie THIBAUD : on peut préciser que sur les 20 millions d'euros réservés par le gouvernement pour la recherche en oncologie pédiatrique, une partie sera réservée non seulement à la recherche sur les traitements, indispensables, mais aussi sur les causes et les origines. On est donc bien sur un alignement des planètes, et nous avons besoin les uns des autres dans l'intérêt de la santé des enfants.

Philippe CHAMARET : pendant cette année, le collectif a travaillé sur ces sujets, et identifié des acteurs qui pourraient participer à la direction, à l'administration et au conseil scientifique. Parmi ces personnes, Laurence HUC travaille depuis très longtemps sur les questions de santé environnement.

Laurence HUC : Toxicologue INSERM

Je tiens à remercier le collectif et l'Institut Ecocitoyen de m'avoir proposé de prendre la responsabilité de la présidence de l'Institut. Cela fait deux ans et demi que je suis le collectif, ce qui a été pour moi une opportunité unique. J'ai été auditionné dans le cadre d'une mission parlementaire, pour laquelle j'ai présenté ce qu'on sait des liens entre santé et environnement. A l'issue de cela, Sandrine Josso m'a informée de la situation concernant les cancers pédiatriques, en me demandant ce que je pouvais faire, ce qui a fait le lien avec le collectif SCE. Ce que j'ai constaté alors était de l'ordre de l'impasse, avec des services de santé publique dépassés, des enfants qui tombaient toujours malade. Dans les laboratoires, les chercheurs sont protégés de ce vécu. La science sait des choses, mais il y a un rouage qui manque au niveau des territoires. Un environnement sain conditionne la santé, et c'est à ce niveau que l'on peut agir en terme de prévention. Nous avons récemment initié des recherches, notamment avec Annie THEBAUD MONY, pour reconstituer l'histoire de l'exposition de familles volontaire. On a extrait beaucoup de données, rassemblées dans une base de données pour reconstituer l'effet cocktail, et pour établir des cartes de tous les facteurs de risques présents. En terme scientifique, il est très difficile de trouver un guichet pour structurer la recherche en santé environnement, en prenant en compte les savoirs portés par les citoyens, à partir de leurs propres enquêtes, assurant un service de santé publique local. Je suis ravi de la proposition de cet institut où il y a à la fois les citoyens experts, des scientifiques et des pouvoirs publiques. On pourra alors passer à l'action, et j'y mets beaucoup d'espoir car en tant que toxicologue, on publie énormément d'articles qui répertorient des perturbateurs endocriniens, des cancérigènes, mais il n'y a pas souvent d'action derrière. L'Institut nous permet de nous sentir utiles, en tant que scientifique et agent de l'État. Le point d'ancrage est bien évidemment les cancers pédiatriques, mais en agissant sur l'environnement, on peut améliorer la santé des enfants, des travailleurs et de la population générale. Cela me donne beaucoup d'espoir et d'énergie.

2. Approbation des statuts de l'association

Il est procédé à la lecture du projet de statuts. Ce projet est validé à l'unanimité.

3. Désignation des mandataires

L'assemblée générale désigne à l'unanimité Laurence HUC, Marie THIBAUD et Matilda CHANTREAU comme mandataires chargées de réaliser les opérations de création de l'association.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Laurence HUC	Marie THIBAUD	Matilda CHANTREAU
		